



Vents contraires sur les éoliennes

BAVOIS ■ Un citoyen a fondé un comité de résistance active contre le projet BavoisEole et inonde les boîtes aux lettres de tracts. Il accuse la Municipalité de ne pas dire toute la vérité sur ses intentions et celles des promoteurs

Bavois n'échappe pas au mouvement d'opposition qui souffle sur les éoliennes.

Alors que le village pourrait accueillir entre trois et cinq machines dans le cadre du projet BavoisEole S.A. (*lire encadré*), un citoyen a décidé de monter au front à grand renfort de tous-ménages. Et Gaëtan Mayor Opreescu n'y va pas avec le dos de la cuillère: emplacement supposé des éoliennes, impact sur la santé des habitants et sur l'environnement, potentielle dépréciation des valeurs immobilières, tout est passé en revue.

Pour asseoir son opposition, Gaëtan Mayor Opreescu a fondé le Crabe, acronyme de Comité de résistance active contre Bavois Eole. «Ce que je n'aime pas, c'est qu'on nous mente! Les autorités ne disent volontairement pas ce qu'elles savent!», lance-t-il. Selon lui, «les emplacements envisagés pour les éoliennes sont connus depuis belle lurette». Il se fonde sur le fait que les promoteurs du projet ont signé des conventions avec une vingtaine de propriétaires privés. Ce à quoi Thierry Salzmann, syndic de Bavois et membre du comité d'administration de BavoisEole S.A., répond qu'il n'y a en réalité aucune certitude sur les positions des machines, ni d'ailleurs sur leur nombre. Si des accords ont été paraphés, «c'est pour couvrir l'ensemble de la zone potentielle d'implantation. Les propriétaires concernés n'ont aucune assurance qu'ils auront une éolienne sur leur

terrain mais si cela devait être le cas, ils sauront comment ils seront traités.»

«Projet émotionnel»

Concernant les impacts sur la santé et sur les valeurs immobilières, Gaëtan Mayor Opreescu et les autorités brandissent chacun des arguments et des études très différents. De même au chapitre des coûts à engager pour la collectivité: «Ce projet est budgeté à 25 ou 30 millions de francs, ce sont les citoyens qui vont devoir mettre la main à la poche», peste le fondateur du Crabe. Thierry Salzmann rétorque que rien n'est encore arrêté concernant la participation de la Commune et surtout que Bavois encaissera dans tous les cas – pour autant que le projet voie le jour – l'équivalent de quatre à sept points d'impôt en qualité de commune territoriale.

Si seul Gaëtan Mayor Opreescu apparaît à visage découvert, il assure être suivi par «une cinquantaine de personnes de Bavois et de la région du Coudray» qui souhaitent rester anonymes. Ce qui suscite quelques doutes chez le syndic, même s'il concède qu'il «n'a pas de preuve» pour affirmer qu'il n'y a pas d'autres contestataires. «S'il y a beaucoup d'antiéoliens, ils ne se sont pas vraiment fait entendre», note-t-il. L'édile ajoute qu'il s'attendait à des réactions un peu vives – «on le savait, c'est un projet émotionnel» – mais il déplore la nature des tracts du

Crabe: «Qu'il y ait des gens opposés, je le conçois et je le respecte. Mais quand il y a des contre-vérités, c'est différent.»

CAROLINE GEBHARD ■

Encore à l'étude

Pour l'heure, le projet en est encore au stade des études pré-alables. «C'est un développement très lourd et très compliqué», explique Thierry Salzmann. Lorsque les détails du projet et le nombre de machines seront arrêtés, le Plan partiel d'affectation pourra être mis à l'enquête. Selon le syndic de Bavois, cette procédure devrait intervenir d'ici à un an environ. «A ce moment-là, on aura un plan plausible concernant l'implantation des éoliennes», indique-t-il. C. GE ■